

FICHES SIGNALÉTIQUES / FICHE TECHNIQUE SANTÉ-SECURITE.

Date d'émission 28-avr.-2017

Date de révision 25-avr.-2018

Version 2

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Identificateur de produit

Nom du produit 4590 SPRAY LEAK SEALER (BLACK)

**Utilisation recommandée du produit
et restrictions d'utilisation**

Code du produit 4590

Type de produit Aérosol extrêmement inflammable
Synonymes aucune

Renseignements sur le distributeur

Utilisation recommandée Coating.
Utilisations déconseillées Pas d'information disponible

Fournisseur:
International Epoxies & Sealers
P.O. Box 185
San Antonio, FL 33576
Phone: 1-800-451-7206

**Numéro de téléphone d'appel
d'urgence**

**Téléphone en cas d'urgence
chimique** INFOTRAC: 1-800-535-5053 (NORTH AMERICA)
INFOTRAC: 1-352-323-3500 (INTERNATIONAL)

2. Identification des dangers

Classification

Lésion/irritation grave des yeux	Catégorie 2A
Cancérogénicité	Catégorie 2
Toxicité pour la reproduction	Catégorie 2
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée	Catégorie 2
Toxicité par aspiration	Catégorie 1
Aérosols inflammables	Catégorie 1
Gaz sous pression	Gaz comprimé

Éléments du SGH pour les étiquettes, incluant les énoncés préventifs

Aperçu des premiers secours

Danger

Déclarations sur les risques

Provoque une sévère irritation des yeux

Peut provoquer le cancer

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus

Peut causer des dommages aux organes (système nerveux central, les voies respiratoires, les yeux, la peau, les reins, le sang, la moelle osseuse et du foie) à travers l'exposition répétée ou prolongée.

Peut être mortel en cas d'ingestion et pénètre les voies respiratoires

Aérosol extrêmement inflammable

Contient un gaz sous pression; peut exploser s'il est chauffé



Aspect opaque

État physique aérosol

Odeur Solvant

Precautionary Statements - Prevention

Se procurer les instructions particulières avant utilisation

Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les dispositions de sécurité

Porter des gants/vêtements de protection/ équipement de protection des yeux/du visage

Se laver à fond la figure, les mains et la peau exposée après avoir manipulé

Ne pas respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols

Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. - Ne pas fumer

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur un matériau incandescent

Réceptacle sous pression: ne pas perforer ni brûler, même après usage

Mises en garde - Réponse

EN CAS d'exposition ou si vous êtes inquiet : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les verres de contact si la victime en porte et si ils peuvent être facilement enlevés. Continuer à rincer

Si l'irritation oculaire persiste : Obtenir une aide médicale / des conseils médicaux

EN CAS D'INGESTION: appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin

NE PAS faire vomir

Mises en garde - Conservation

Garder sous clef

Protéger du rayonnement solaire. Stocker dans un endroit bien ventilé

Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C (122 °F)

Mises en garde - Mise au rebut

Acheminer le contenu/contenant vers une usine agréée d'élimination des déchets

Risques non classifiés autrement (HNOC, Hazards not otherwise classified)

None

AUTRES INFORMATIONS

0% Du mélange consiste en un ingrédient (s) d'une toxicité inconnue.

3. Composition/Information sur les composants

Nom Chimique	No. CAS	% en poids
CALCIUM CARBONATE	1317-65-3	30-40
PROPANE/ISOBUTANE/N-BUTANE	68476-86-8	20-30
PETROLEUM DISTILLATES	64742-89-8	1-10
TOLUENE	108-88-3	1-10
METHYL ACETATE	79-20-9	1-10
METHANOL	67-56-1	<1
SOLVENT NAPHTHA	64742-94-5	<1
XYLENE	1330-20-7	<1
CARBON BLACK	1333-86-4	<1
SILICA, CRYSTALLINE	14808-60-7	<0.1
ETHYL BENZENE	100-41-4	<0.1
BENZENE	71-43-2	<0.1

*Le pourcentage exact (concentration) de la composition est retenue comme secret commercial.

4. Premiers soins**Mesures de premiers soins pour les différentes voies d'exposition****Conseils généraux**

Évitez le contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs.

Contact avec les yeux

Rincer immédiatement à grande eau. Après avoir rincé une première fois, enlever toute lentille de contact et continuer à rincer pendant au moins 15 minutes. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un médecin spécialiste.

Contact avec la peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. Si l'irritation de la peau persiste, appeler un médecin.

Inhalation

Amener à l'air frais. Si la respiration est difficile, donnez de l'oxygène. La respiration artificielle et / ou l'oxygène peuvent être nécessaires. Si la respiration s'est arrêtée, contactez immédiatement les services médicaux d'urgence.

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin ou un centre anti-poison. NE PAS faire vomir. Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente. En cas d'ingestion suivie de vomissement, le produit peut pénétrer dans les poumons.

Symptômes/effets les plus importants, aigus et différés

Symptômes principaux Provoque une grave irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître. Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou prolongées. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Indication de consultation médicale immédiate et du traitement spécial requis si nécessaire

Avis aux médecins Traiter de façon symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyen d'extinction approprié**

Water fog. Poudre chimique d'extinction. Bioxyde de carbone (CO₂). Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Mousse. Brouillard d'eau. Dry chimique. Dioxyde de carbone (CO₂). Refroidir les récipients / réservoirs avec de l'eau pulvérisée. Dioxyde de carbone (CO₂). Eau pulvérisée. Mousse résistant à l'alcool. Water fog. Carbon Dioxide (CO₂), Foam, Dry Chemical. Cool Tanks/ containers with water spray.

Slovénie Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre l'incendie. Tenir à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Ne pas fumer. Enlever toute source d'inflammation. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition.

Dangers spécifiques provenant de la substance chimique

Garder le produit et le contenant vide à l'écart de la chaleur et des sources d'inflammation. Extrêmement inflammable. Risque d'inflammation. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations. Tenir le produit et les récipients vides à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. En cas d'incendie, refroidir les réservoirs par arrosage. Flammable.

Données sur les risques d'explosion

Sensibilité à un choc mécanique Aucune.

Sensibilité à une décharge statique oui.

Équipement de protection et précautions pour les pompiers

Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection. Utiliser un blindage pour protéger les pompiers contre l'éclatement des contenants. En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les émanations.

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Précautions individuelles Utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir les niveaux d'exposition inférieurs aux limites d'exposition professionnelle. Suivez les conseils de manipulation sécuritaires et les recommandations d'équipements de protection individuelle.

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement

Déversements -Précautions pour la protection de l'environnement Attention aux vapeurs qui s'accumulent pour former des concentrations explosives. Les vapeurs peuvent s'accumuler dans les zones en contrebas. Le produit ne doit pas contaminer les eaux souterraines. Signaler les déversements comme requis par les réglementations locales et fédérales. Ne pas déverser dans des eaux de surface ou dans les égouts. Ne pas rejeter dans l'environnement.

Méthodes et matières pour le confinement et le nettoyage

Méthodes de confinement Absorbent avec de la terre, du sable ou un autre matériau non combustible et mettre dans des conteneurs pour une élimination ultérieure. Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes de nettoyage	Absorber avec un matériau absorbant inerte. Contenir le liquide et recueillir avec un matériau inerte, non combustible. Ramasser et transférer dans des contenants correctement étiquetés. Nettoyer soigneusement la surface contaminée. Après le nettoyage, rincer les traces avec de l'eau. Empêcher le produit de pénétrer dans les égouts. Prendre des mesures de précaution contre les décharges statiques.
------------------------------	--

7. Manipulation et entreposage

Précautions pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sans danger	Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'ignition. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Ne pas trouser ou incinérer les cannettes. Contenus sous pression. Éviter l'accumulation de charges électrostatiques.
---	--

Condition d'entreposage sécuritaire, incluant toute incompatibilité

Mesures techniques/conditions d'entreposage	Conservé le récipient bien fermé dans un endroit sec et bien ventilé. Tenir à l'écart des flammes nues, des surfaces chaudes et des sources d'inflammation. Conservé dans des récipients correctement étiquetés. Garder hors de la portée des enfants. Magasin bloqué.
--	--

Produits incompatibles	Acides forts, alcalis, agents oxydants.
-------------------------------	---

Aerosol Level	1
----------------------	---

8. Mesures de contrôle de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Directives au sujet de l'exposition

Nom Chimique	ACGIH TLV	OSHA PEL	NIOSH IDLH
CALCIUM CARBONATE 1317-65-3	-	TWA: 15 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction (vacated) TWA: 15 mg/m ³ total dust (vacated) TWA: 5 mg/m ³ respirable fraction	TWA: 10 mg/m ³ total dust TWA: 5 mg/m ³ respirable dust
PROPANE/ISOBUTANE/N-BUTANE 68476-86-8	74-98-6: TWA: 1000 ppm 106-97-8: STEL: 1000 ppm 75-28-5: STEL: 1000 ppm	74-98-6:TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³ (vacated) TWA: 1000 ppm (vacated) TWA: 1800 mg/m ³ 106-97-8: (vacated) TWA: 800 ppm (vacated) TWA: 1900 mg/m ³	74-98-6:IDLH: 2100 ppm TWA: 1000 ppm TWA: 1800 mg/m ³ 106-97-8:TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³ 75-28-5:TWA: 800 ppm TWA: 1900 mg/m ³
TOLUENE 108-88-3	TWA: 20 ppm	TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 375 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 560 mg/m ³ Ceiling: 300 ppm	IDLH: 500 ppm TWA: 100 ppm TWA: 375 mg/m ³ STEL: 150 ppm STEL: 560 mg/m ³
METHYL ACETATE 79-20-9	STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm	TWA: 200 ppm TWA: 610 mg/m ³ (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 610 mg/m ³ (vacated) STEL: 250 ppm (vacated) STEL: 760 mg/m ³	IDLH: 3100 ppm TWA: 200 ppm TWA: 610 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 760 mg/m ³
METHANOL 67-56-1	STEL: 250 ppm TWA: 200 ppm Skin - potential significant contribution to overall exposure by the cutaneous route	TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ (vacated) TWA: 200 ppm (vacated) TWA: 260 mg/m ³ (vacated) STEL: 250 ppm (vacated) STEL: 325 mg/m ³ (vacated) S*	IDLH: 6000 ppm TWA: 200 ppm TWA: 260 mg/m ³ STEL: 250 ppm STEL: 325 mg/m ³

XYLENE 1330-20-7	STEL: 150 ppm TWA: 100 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 150 ppm (vacated) STEL: 655 mg/m ³	Not Established
CARBON BLACK 1333-86-4	TWA: 3 mg/m ³ inhalable fraction	TWA: 3.5 mg/m ³ (vacated) TWA: 3.5 mg/m ³	IDLH: 1750 mg/m ³ TWA: 3.5 mg/m ³ TWA: 0.1 mg/m ³ Carbon black in presence of Polycyclic aromatic hydrocarbons PAH
SILICA, CRYSTALLINE 14808-60-7	TWA: 0.025 mg/m ³ respirable fraction	(vacated) TWA: 0.1 mg/m ³ respirable dust : (30)/(%)SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA total dust : (250)/(%)SiO ₂ + 5) mppcf TWA respirable fraction : (10)/(%)SiO ₂ + 2) mg/m ³ TWA respirable fraction	IDLH: 50 mg/m ³ respirable dust TWA: 0.05 mg/m ³ respirable dust
ETHYL BENZENE 100-41-4	TWA: 20 ppm	TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ (vacated) TWA: 100 ppm (vacated) TWA: 435 mg/m ³ (vacated) STEL: 125 ppm (vacated) STEL: 545 mg/m ³	IDLH: 800 ppm TWA: 100 ppm TWA: 435 mg/m ³ STEL: 125 ppm STEL: 545 mg/m ³
BENZENE 71-43-2	STEL: 2.5 ppm TWA: 0.5 ppm Skin - potential significant contribution to overall exposure by the cutaneous route	TWA: 10 ppm applies to industry segments exempt from the benzene standard at 29 CFR 1910.1028 TWA: 1 ppm (vacated) TWA: 10 ppm unless specified in 1910.1028 (vacated) STEL: 50 ppm 10 min unless specified in 1910.1028 (vacated) Ceiling: 25 ppm unless specified in 1910.1028 Ceiling: 25 ppm STEL: 5 ppm see 29 CFR 1910.1028	IDLH: 500 ppm TWA: 0.1 ppm STEL: 1 ppm

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

OSHA : (Administration de la sécurité et de la santé professionnelle (Occupational Safety & Health Administration))

NIOSH IDLH: Danger immédiat pour la vie ou la santé

Autres directives relatives à l'exposition

Limites vacantes révoquées par la décision de la Cour d'appel dans AFL-CIO c. OSHA, 965 F.2d 962 (11e Cir., 1992).

Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

Systèmes d'aération. Use adequate ventilation to keep the exposure levels below the occupational exposure limits. Douches . Points de lavage des yeux. Douches, douches oculaires et systèmes de ventilation.

Mesures de protection individuelle, tels qu'équipements de protection individuelle

Protection du visage/des yeux Lunettes de sécurité à protection intégrale.

Protection de la peau et du corps Tablier résistant aux produits chimiques. Gants de protection.

Protection respiratoire Si les limites d'exposition sont dépassées ou qu'une irritation est observée, un appareil de protection respiratoire approuvé par NIOSH/MSHA doit être porté. Un appareil respiratoire à pression positive et à adduction d'air peut être exigé pour des concentrations élevées du contaminant en suspension dans l'air. La protection respiratoire doit être fournie en conformité avec les réglementations locales actuelles.

Mesures d'hygiène	Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Nettoyer régulièrement l'équipement, les locaux et les vêtements de travail. Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Enlever et laver les vêtements contaminés avant réutilisation. A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux. Éviter de respirer les vapeurs, les brouillards de pulvérisation ou les gaz. Porter un équipement de protection personnelle.
--------------------------	---

9. Propriétés physiques et chimiques

PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique	aérosol	Odeur	Solvant
Aspect	opaque	Seuil de l'odeur	Pas d'information disponible
Couleur	noir		

<u>Propriété</u>	<u>Valeurs</u>	<u>Remarques • Methods</u>
pH	donnée non disponible	
Point de fusion/congélation	Pas d'information disponible	
Point/intervalle d'ébullition	Aucun renseignement disponible	
Point d'éclair	-104 °C / -155 °F	À base de propulseur
Taux d'évaporation	Pas d'information disponible	
Inflammabilité (solide, gaz)	Pas d'information disponible	
Limites d'inflammabilité dans l'air		
limite d'inflammabilité supérieure	Aucun renseignement disponible	
limite d'inflammabilité inférieure	Aucun renseignement disponible	
Pression de vapeur	Aucun renseignement disponible	
Densité gazeuse	Aucun renseignement disponible	
Densité	1.189	
Solubilité dans l'eau	Aucun	
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Pas d'information disponible	
Température d'auto-inflammation	Pas d'information disponible	sans objet
Température de décomposition	Pas d'information disponible	
Viscosité	Pas d'information disponible	
Propriétés explosives	Pas d'information disponible	

AUTRES INFORMATIONS

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils)	39.88
---	-------

10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Stable dans les conditions recommandées de stockage

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

Possibilité de réactions dangereuses

Néant dans des conditions normales de traitement.

Conditions à éviter

Chaleur, flammes et étincelles. Températures extrêmes et lumière du soleil directe.

Produits incompatibles

Acides forts, alcalis, agents oxydants.

Produits de décomposition dangereux

Oxydes de carbone.

11. Informations toxicologiques**Informations sur les moyens de contamination possibles****Informations sur le produit**

Inhalation	L'irritation des voies respiratoires peut se produire si l'exposition excessive au produit par inhalation.
Contact avec les yeux	Provoque une grave irritation des yeux.
Contact avec la peau	Une irritation de la peau peut survenir si la personne expose excessivement le produit à la peau.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.

Informations sur les composants

Nom Chimique	DL50 orale	DL50 épidermique	CL50 par inhalation
PETROLEUM DISTILLATES 64742-89-8	-	= 3000 mg/kg (Rabbit)	-
TOLUENE 108-88-3	= 2600 mg/kg (Rat)	= 12000 mg/kg (Rabbit)	= 12.5 mg/L (Rat) 4 h
METHYL ACETATE 79-20-9	> 5 g/kg (Rat)	> 5 g/kg (Rabbit)	= 16000 ppm (Rat) 4 h
METHANOL 67-56-1	= 6200 mg/kg (Rat)	-	= 22500 ppm (Rat) 8 h
SOLVENT NAPHTHA 64742-94-5	> 5000 mg/kg (Rat)	> 2 mL/kg (Rabbit)	> 590 mg/m ³ (Rat) 4 h
XYLENE 1330-20-7	= 3500 mg/kg (Rat)	> 4350 mg/kg (Rabbit)	= 29.08 mg/L (Rat) 4 h
CARBON BLACK 1333-86-4	> 15400 mg/kg (Rat)	-	-
SILICA, CRYSTALLINE 14808-60-7	= 500 mg/kg (Rat)	-	-
ETHYL BENZENE 100-41-4	= 3500 mg/kg (Rat)	= 15400 mg/kg (Rabbit)	= 17.2 mg/L (Rat) 4 h
BENZENE 71-43-2	= 810 mg/kg (Rat)	> 8200 mg/kg (Rabbit)	= 44.66 mg/L (Rat) 4 h

Renseignements sur les effets toxicologiques

Symptômes Provoque une sévère irritation des yeux. Susceptible de provoquer le cancer. Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus. Risque présumé d'effets graves pour les organes (énumérés ci-dessous) en cas d'exposition prolongée ou répétée. Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques d'une exposition à court et à long terme

Corrosion et/ou irritation de la peau Dans des conditions normales, il n'y a pas d'irritation de la peau. Une exposition excessive du produit à la peau peut provoquer une irritation de la peau.

Affections oculaires/irritation Irritant pour les yeux.

Sensibilisation Pas un sensibilisateur connu.

Mutagénicité de la cellule germinale Pas un mutagène de cellules germinales.

Cancérogénicité Le tableau ci-dessous indique le classement en tant que substance cancérigène ou non du produit par chaque agence.

Nom Chimique	ACGIH	IARC	NTP	OSHA
TOLUENE 108-88-3	-	Group 3	-	-
XYLENE 1330-20-7	-	Group 3	-	-

CARBON BLACK 1333-86-4	A3	Group 2B	-	-
SILICA, CRYSTALLINE 14808-60-7	A2	Group 1	Known	X
ETHYL BENZENE 100-41-4	A3	Group 2B	-	-
BENZENE 71-43-2	A1	Group 1	Known	X

ACGIH : (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux)

A3 – Canérogène chez l'animal

CIRC: (Agence internationale de Recherche sur le cancer)

Group 2B – Possiblement canérogène chez l'Homme

Group 3 - Not Classifiable as to Carcinogenicity in Humans

Toxicité pour la reproduction	Le produit est ou contient un produit chimique qui est un risque connu ou suspecté de reproduction.
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition unique	Pas d'information disponible.
Toxicité systémique sur un organe cible précis - exposition répétée	Risque avéré d'effets graves à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.
Toxicité chronique	Une mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être dangereuse ou fatale. L'abus chronique d'hydrocarbures a été associé à des rythmes cardiaques irréguliers et à un arrêt cardiaque potentiel.
Effets sur l'organe-cible	Yeux, peau, foie, rein, poumons, système nerveux central, sang, moelle osseuse et système respiratoire.
Effets neurologiques	La mauvaise utilisation intentionnelle en concentrant délibérément et en inhalant le contenu peut être nocif ou mortel.
Risque d'aspiration	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Mesures numériques de toxicité - Informations sur le produit

Toxicité aiguë inconnue 0% Du mélange consiste en un ingrédient (s) d'une toxicité inconnue.

Les valeurs suivantes sont calculées d'après les indications du chapitre 3.1 du document SGH .

ATEmix (oral)	25594 mg/kg
ATEmix (par voie cutanée)	21180 mg/kg
ATEmix (inhalation-poussière/bruine)	128.2 mg/l

12. Informations écologiques

Écotoxicité

Nom Chimique	Toxicité pour les algues	Toxicité pour les poissons	Toxicité pour les microorganismes	Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aquatiques
PETROLEUM DISTILLATES 64742-89-8	4700 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 72h	-	-	-

TOLUENE 108-88-3	433 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 96h 12.5 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 72h static	15.22 - 19.05 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h flow-through 12.6 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h static 5.89 - 7.81 mg/L LC50 Oncorhynchus mykiss 96h flow-through 14.1 - 17.16 mg/L LC50 Oncorhynchus mykiss 96h static 5.8 mg/L LC50 Oncorhynchus mykiss 96h semi-static 11.0 - 15.0 mg/L LC50 Lepomis macrochirus 96h static 54 mg/L LC50 Oryzias latipes 96h static 28.2 mg/L LC50 Poecilia reticulata 96h semi-static 50.87 - 70.34 mg/L LC50 Poecilia reticulata 96h static	-	5.46 - 9.83 mg/L EC50 Daphnia magna 48h Static 11.5 mg/L EC50 Daphnia magna 48h
METHYL ACETATE 79-20-9	120 mg/L EC50 Desmodesmus subspicatus 72h	295 - 348 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h flow-through 250 - 350 mg/L LC50 Brachydanio rerio 96h static	-	1026.7 mg/L EC50 Daphnia magna 48h
METHANOL 67-56-1	-	28200 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h flow-through 100 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h static 19500 - 20700 mg/L LC50 Oncorhynchus mykiss 96h flow-through 18 - 20 mL/L LC50 Oncorhynchus mykiss 96h static 13500 - 17600 mg/L LC50 Lepomis macrochirus 96h flow-through	-	-
SOLVENT NAPHTHA 64742-94-5	-	19 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h static 2.34 mg/L LC50 Oncorhynchus mykiss 96h 1740 mg/L LC50 Lepomis macrochirus 96h static 45 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h flow-through 41 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h	-	0.95 mg/L EC50 Daphnia magna 48h
XYLENE 1330-20-7	-	13.4 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h flow-through 2.661 - 4.093 mg/L LC50 Oncorhynchus mykiss 96h static 13.5 - 17.3 mg/L LC50 Oncorhynchus mykiss 96h 13.1 - 16.5 mg/L LC50 Lepomis macrochirus 96h flow-through 19 mg/L LC50 Lepomis macrochirus 96h 7.711 - 9.591 mg/L LC50 Lepomis macrochirus 96h static 23.53 - 29.97 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h static 780 mg/L LC50 Cyprinus carpio 96h semi-static 780 mg/L LC50 Cyprinus carpio 96h 30.26 - 40.75 mg/L LC50 Poecilia reticulata 96h static	-	3.82 mg/L EC50 water flea 48h 0.6 mg/L LC50 Gammarus lacustris 48h

ETHYL BENZENE 100-41-4	4.6 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 72h 438 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 96h 2.6 - 11.3 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 72h static 1.7 - 7.6 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 96h static	11.0 - 18.0 mg/L LC50 Oncorhynchus mykiss 96h static 4.2 mg/L LC50 Oncorhynchus mykiss 96h semi-static 7.55 - 11 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h flow-through 32 mg/L LC50 Lepomis macrochirus 96h static 9.1 - 15.6 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h static 9.6 mg/L LC50 Poecilia reticulata 96h static	-	1.8 - 2.4 mg/L EC50 Daphnia magna 48h
BENZENE 71-43-2	29 mg/L EC50 Pseudokirchneriella subcapitata 72h	10.7 - 14.7 mg/L LC50 Pimephales promelas 96h flow-through 5.3 mg/L LC50 Oncorhynchus mykiss 96h flow-through 22.49 mg/L LC50 Lepomis macrochirus 96h static 28.6 mg/L LC50 Poecilia reticulata 96h static 22330 - 41160 µg/L LC50 Pimephales promelas 96h static 70000 - 142000 µg/L LC50 Lepomis macrochirus 96h static	-	8.76 - 15.6 mg/L EC50 Daphnia magna 48h Static 10 mg/L EC50 Daphnia magna 48h

Persistence et dégradabilité

Pas d'information disponible.

Bioaccumulation

Nom Chimique	log Pow
PROPANE/ISOBUTANE/N-BUTANE 68476-86-8	<=2.8
TOLUENE 108-88-3	2.7
METHYL ACETATE 79-20-9	0.18
METHANOL 67-56-1	-0.77
SOLVENT NAPHTHA 64742-94-5	2.9 - 6.1
XYLENE 1330-20-7	2.77 - 3.15
ETHYL BENZENE 100-41-4	3.2
BENZENE 71-43-2	2.1

Autres effets néfastes

Pas d'information disponible

13. Considérations relatives à l'élimination**Traitement des déchets****Méthodes d'élimination**

Ce matériau, sous la forme proposée, est un déchet dangereux selon les règlements fédéraux (40 CFR 261). Dispose of in accordance with federal, state, and local regulations. Éliminer le contenu/récipient de façon conforme à la réglementation locale.

Emballages contaminés

Ne pas réutiliser des récipients vides.

14. Informations relatives au transport

DOT Ground	CONSUMER COMMODITY ORM-D or LIMITED QUANTITY
IATA	UN1950, AEROSOLS, FLAMMABLE, 2.1, LTD.QTY.
IMDG	UN1950, AEROSOLS, 2.1, LTD. QTY.

15. Informations réglementaires

Inventaires internationales

Nom Chimique	TSCA	DSL/NDL	EINECS/ELI NCS	ENCS	Chine	KECL	PICCS	AICS
CALCIUM CARBONATE	X	X	X	X	X	X	X	X
PROPANE/ISOBUTA NE/N-BUTANE	X	X	X	Non inscrit	X	X	X	X
PETROLEUM DISTILLATES	X	X	X	Non inscrit	X	X	X	X
TOLUENE	X	X	X	X	X	X	X	X
METHYL ACETATE	X	X	X	X	X	X	X	X
METHANOL	X	X	X	X	X	X	X	X
SOLVENT NAPHTHA	X	X	X	X	X	X	X	X
XYLENE	X	X	X	X	X	X	X	X
CARBON BLACK	X	X	X	X	X	X	X	X
SILICA, CRYSTALLINE	X	X	X	X	X	X	X	X
ETHYL BENZENE	X	X	X	X	X	X	X	X
BENZENE	X	X	X	X	X	X	X	X

Legend:

TSCA - États-Unis - Article 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

LIS/LES – liste intérieure des substances/liste extérieure des substances pour le Canada

EINECS/ELINCS - Inventaire européen des substances chimiques commercialisées existantes /Liste européenne des substances chimiques modifiées

ENCS - Substances chimiques existantes et nouvelles du Japon

CHINA - Inventaire des substances chimiques existantes en Chine

KECL - Liste des substances chimiques existantes et évaluées de la Corée

PICCS - Inventaire des produits et substances chimiques des Philippines

AICS - Inventaire australien des substances chimiques

Réglementations fédérales des Etats-Unis

SARA 313

Section 313 du Titre III du « Superfund Amendments and Reauthorization Act » de 1986 (SARA). Ce produit contient un produit ou des produits chimiques qui sont soumis aux exigences de rapport du « Act and Title 40n » du Code de règlements fédéraux, Partie 37

Nom Chimique	No. CAS	% en poids	SARA 313 - valeurs du seuil %
--------------	---------	------------	----------------------------------

TOLUENE - 108-88-3	108-88-3	1-10	1.0
METHANOL - 67-56-1	67-56-1	<1	1.0
XYLENE - 1330-20-7	1330-20-7	<1	1.0
ETHYL BENZENE - 100-41-4	100-41-4	<0.1	0.1
BENZENE - 71-43-2	71-43-2	<0.1	0.1

SARA 311/312 Catégories de dangers

Risque aigu pour la santé	oui
Risque chronique pour la santé	oui
Risque d'incendie	oui
Risque d'échappement soudain de la pression	oui
Danger de réaction	No

Loi sur la protection de l'eau (Clean Water Act)

Ce produit contient les substances suivantes qui sont répertoriées comme polluants selon le Clean Water Act (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42)

Nom Chimique	CWA - quantités à déclarer	CWA - polluants toxiques	CWA - polluants prioritaires	CWA - substances dangereuses
TOLUENE 108-88-3	1000 lb	X	X	X
XYLENE 1330-20-7	100 lb			X
ETHYL BENZENE 100-41-4	1000 lb	X	X	X
BENZENE 71-43-2	10 lb	X	X	X

CERCLA

Ce matériau, tel que proposé, contient une ou plusieurs substances répertoriées comme des substances dangereuses par le Comprehensive Environmental Response Compensation and Liability Act (CERCLA) (40 CFR 302)

Nom Chimique	Hazardous Substances RQs	Extremely Hazardous Substances RQs	RQ
TOLUENE 108-88-3	1000 lb 1 lb		RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ RQ 1 lb final RQ RQ 0.454 kg final RQ
METHANOL 67-56-1	5000 lb		RQ 5000 lb final RQ RQ 2270 kg final RQ
XYLENE 1330-20-7	100 lb		RQ 100 lb final RQ RQ 45.4 kg final RQ
ETHYL BENZENE 100-41-4	1000 lb		RQ 1000 lb final RQ RQ 454 kg final RQ
BENZENE 71-43-2	10 lb		RQ 10 lb final RQ RQ 4.54 kg final RQ

Réglementations des Etats

Proposition 65 de la Californie

Ce produit contient les substances suivantes qui sont incluses dans la proposition 65:

Le noir de carbone (no CAS 1333-86-4) doit être présent dans l'air, non lié et avoir une taille de particules inférieure à 10 micromètres de diamètre pour être considéré comme un produit chimique de la proposition 65. Pour ce produit, le noir de carbone est lié au produit et aucune exposition par inhalation ne se produira pendant la manipulation ou l'utilisation de ce produit dans cette application.

Ce produit, tel qu'il est fourni, ne contient pas de particules respirables de silice cristallisée (No CAS 14808-60-7). De telles particules liées et non respirables ne sont pas considérées comme dangereuses selon la Proposition 65.



Ce produit peut vous exposer aux produits chimiques suivants, y compris ceux indiqués ci-dessous, qui sont connus par l'État de la Californie pour causer le cancer, ainsi que des anomalies congénitales ou autres torts relativement à la reproduction. Pour plus de renseignements, visitez www.P65Warnings.ca.gov

Nom Chimique	Prop. 65 de la Californie
TOLUENE - 108-88-3	Developmental 1-10%
METHANOL - 67-56-1	Developmental <1%
CARBON BLACK - 1333-86-4	Cancer <1%
SILICA, CRYSTALLINE - 14808-60-7	Cancer <0.1%
ETHYL BENZENE - 100-41-4	Cancer <0.1%
BENZENE - 71-43-2	Cancer /Developmental <0.1%

Règlement d'état sur le droit à l'information aux États-Unis

Nom Chimique	New Jersey	Massachusetts	Pennsylvanie
CALCIUM CARBONATE 1317-65-3	X	X	X
PETROLEUM DISTILLATES 64742-89-8			X
TOLUENE 108-88-3	X	X	X
METHYL ACETATE 79-20-9	X	X	X
METHANOL 67-56-1	X	X	X
XYLENE 1330-20-7	X	X	X
CARBON BLACK 1333-86-4	X	X	X
SILICA, CRYSTALLINE 14808-60-7	X	X	X
ETHYL BENZENE 100-41-4	X	X	X
BENZENE 71-43-2	X	X	X

EPA Pesticide Registration Number sans objet

Canada

Ce produit a été classé conformément aux critères de danger du règlement sur les produits contrôlés (RPC) et la fiche signalétique contient tous les renseignements requis par le RPC.

Classe de dangers du SIMDUT

A Gaz comprimés
B5 Aérosol inflammable
D2B Matériaux toxiques

16. Autres informations

NFPA	Danger pour la santé 2	Inflammabilité 4	Instabilité : 0	Dangers physico-chimiques -
HMIS	Danger pour la santé 2*	Inflammabilité 4	Danger physique 1	Personal protection B
<i>Légende des risques chroniques avec astérisques</i>	<i>Risque chronique pour la santé</i>	<i>Une exposition répétée ou prolongée peut porter atteinte au système nerveux central</i>		

Préparé par International Epoxies & Sealers

30241 Commerce Drive
San Antonio, TX 78217

Date d'émission 28-avr.-2017

Date de révision 25-avr.-2018

Note sur la révision

sections de la FS mises à jour 15

Clause de non-responsabilité

Les renseignements fournis dans cette fiche signalétique sont exacts selon nos connaissances, nos renseignements et notre opinion à la date de sa publication. Les renseignements donnés sont conçus seulement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés seulement au produit spécifique désigné et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre matière ou dans tout autre procédé, sauf si spécifié dans le texte.

Fin de la fiche signalétique